

1.3 Régions - Départements

La population n'évolue pas au même rythme dans toutes les **régions**. Le littoral atlantique et en particulier la Bretagne, les Pays de Loire et l'Aquitaine ont vu ces dernières années leur population augmenter fortement. C'est également le cas des régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. En revanche, la dynamique est moins forte dans les régions du nord et de l'est de la France : Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne et Auvergne. Outre-mer, la Guyane et la Réunion restent démographiquement dynamiques. La Guadeloupe se situe désormais en deçà du rythme national moyen. La population de la Martinique diminue légèrement.

En 2008, 365 000 personnes nées dans un **département** d'outre-mer vivent en France métropolitaine. C'est un Antillais sur quatre et un Réunionnais sur sept ; les Antillais vivent plutôt dans l'agglomération parisienne, les Réunionnais dans le sud de la France. Leur taux d'emploi et leur niveau de formation sont comparables à ceux des autres métropolitains. Les Dominiens travaillent essentiellement dans la fonction publique, territoriale ou hospitalière, les Domiens dans les secteurs des transports, de la logistique ou du bâtiment.

En France métropolitaine, les disparités régionales de fécondité se sont sensiblement réduites depuis la fin du *baby-boom*. Le traditionnel croissant de haute fécondité, qui a

prévalu jusque dans les années 1960, a aujourd'hui disparu. Il s'étendait de l'ouest à l'est en passant par le nord. En 2009, la fécondité est la plus élevée dans le quart nord-ouest de la France, ainsi qu'en Franche-Comté, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Corse est la région la moins féconde, suivie par l'Alsace et la Lorraine où la fécondité équivaut à celle du sud-ouest et du centre de la France.

En dix ans, le nombre de ménages a augmenté de plus de 3 millions sous l'effet du nombre croissant de petits ménages d'une ou deux personnes. Le Limousin, l'Auvergne et l'Île-de-France comptent la plus forte proportion de ménages d'une personne. À l'opposé, la Guyane, la Réunion et la Picardie ont les plus faibles proportions. En métropole, la part de ménages d'une personne est plutôt plus élevée au sud qu'au nord. L'évolution des modes de cohabitation, le vieillissement de la population et la hausse de l'espérance de vie expliquent l'augmentation des ménages d'une personne. Le Limousin est à la fois la région où la population est la plus âgée et celle dont les ménages sont en moyenne les plus petits. En métropole, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et l'Alsace se retrouvent à la fois parmi les régions les plus jeunes et celles comptant proportionnellement le moins de personnes seules. ■

Définitions

Département : création de la Révolution (loi du 22 décembre 1789), le département devient collectivité locale autonome, avec un organe délibérant et un exécutif élus, par la loi du 10 août 1871. Il est géré par un conseil général élu pour 6 ans au suffrage universel, qui élit à son tour un président, exécutif du département qui prépare et exécute les délibérations du conseil général, gère le budget et dirige le personnel. Le département a de larges compétences : action sociale, construction et entretien des collèges, remembrement rural, organisation des transports scolaires,.... Un département appartient à une région et une seule. Chaque région d'outre-mer n'est formée que d'un seul département.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Région, solde apparent des entrées et des sorties : voir la rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », *Insee Première* n° 1430, janvier 2013.
- « Dix ans de recensement de la population – De plus en plus de petits ménages dans les régions », *Insee Première* n° 1410, août 2012.
- « 365 000 Domiens vivent en métropole », *Insee Première* n° 1389, février 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Évolution de la population par région de 2006 à 2012

Région	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2012 (p) en milliers	Variation relative annuelle 2006–2012 en %			Région	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2012 (p) en milliers	Variation relative annuelle 2006–2012 en %		
		Total	Dûe au solde naturel	Dûe au solde apparent des entrées et des sorties ¹			Total	Dûe au solde naturel	Dûe au solde apparent des entrées et des sorties ¹
Alsace	1 857,5	0,4	0,4	0,0	Lorraine	2 356,6	0,1	0,3	- 0,2
Aquitaine	3 286,6	0,9	0,1	0,8	Midi-Pyrénées	2 929,3	0,9	0,2	0,7
Auvergne	1 352,6	0,2	0,0	0,2	Nord-Pas-de-Calais	4 049,7	0,1	0,5	- 0,4
Basse-Normandie	1 480,2	0,3	0,2	0,1	Pays de la Loire	3 630,1	0,8	0,5	0,3
Bourgogne	1 646,6	0,2	0,0	0,2	Picardie	1 924,6	0,3	0,4	- 0,1
Bretagne	3 249,8	0,8	0,2	0,6	Poitou-Charentes	1 789,7	0,6	0,0	0,6
Centre	2 562,2	0,3	0,2	0,1	Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 924,4	0,4	0,3	0,1
Champagne-Ardenne	1 333,2	- 0,1	0,3	- 0,4	Rhône-Alpes	6 342,3	0,9	0,6	0,3
Corse	316,6	1,2	0,0	1,2	France métropolitaine	63 409,2	0,5	0,4	0,1
Franche-Comté	1 179,4	0,4	0,4	0,0	Guadeloupe	404,0	0,1	0,7	- 0,6
Haute-Normandie	1 850,7	0,4	0,4	0,0	Guyane	239,5	2,5	2,5	0,0
Île-de-France	11 914,8	0,5	0,9	- 0,4	Martinique	390,4	- 0,3	0,6	- 0,9
Languedoc-Roussillon	2 686,1	1,0	0,2	0,8	La Réunion	837,9	1,2	1,3	- 0,1
Limousin	746,2	0,3	- 0,2	0,5	France	65 280,9	0,5	0,4	0,1

1. Le solde apparent des entrées et des sorties est calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Source : Insee, estimations de population.

Évolution de la population par département de 2006 à 2012

Département	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2012 ¹ en milliers	Variation relative annuelle 2006-2012 en %	Département	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2012 ¹ en milliers	Variation relative annuelle 2006-2012 en %	Département	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2012 ¹ en milliers	Variation relative annuelle 2006-2012 en %
01 Ain	608,0	1,2	34 Hérault	1 064,3	1,0	68 Haut-Rhin	754,6	0,4
02 Aisne	543,3	0,2	35 Ille-et-Vilaine	1 003,8	1,0	69 Rhône	1 756,1	0,8
03 Allier	344,2	0,0	36 Indre	232,5	0,0	70 Haute-Saône	241,1	0,4
04 Alpes-de-Hte-Pce	161,0	0,7	37 Indre-et-Loire	593,8	0,4	71 Saône-et-Loire	557,2	0,2
05 Hautes-Alpes	137,7	0,9	38 Isère	1 228,0	0,8	72 Sarthe	572,8	0,6
06 Alpes-Maritimes	1 084,3	0,2	39 Jura	263,2	0,4	73 Savoie	422,4	0,8
07 Ardèche	320,7	0,8	40 Landes	390,8	1,2	74 Haute-Savoie	751,3	1,3
08 Ardennes	282,7	- 0,2	41 Loir-et-Cher	331,9	0,3	75 Paris	2 268,3	0,7
09 Ariège	154,5	0,9	42 Loire	762,4	0,5	76 Seine-Maritime	1 259,8	0,2
10 Aube	302,7	0,2	43 Haute-Loire	224,9	0,4	77 Seine-et-Marne	1 339,3	0,8
11 Aude	363,2	1,1	44 Loire-Atlantique	1 303,1	0,9	78 Yvelines	1 424,1	0,3
12 Aveyron	281,4	0,5	45 Loiret	659,8	0,4	79 Deux-Sèvres	373,3	0,6
13 Bouches-du-Rhône	1 982,2	0,4	46 Lot	177,5	0,8	80 Somme	573,7	0,3
14 Calvados	686,2	0,4	47 Lot-et-Garonne	336,7	0,7	81 Tarn	381,6	0,7
15 Cantal	148,7	- 0,1	48 Lozère	78,5	0,4	82 Tarn-et-Garonne	245,7	1,3
16 Charente	355,4	0,4	49 Maine-et-Loire	797,7	0,7	83 Var	1 013,4	0,5
17 Charente-Maritime	629,1	0,8	50 Manche	501,0	0,3	84 Vaucluse	545,9	0,4
18 Cher	313,0	- 0,1	51 Marne	564,1	- 0,1	85 Vendée	645,2	1,3
19 Corrèze	244,7	0,3	52 Haute-Marne	183,7	- 0,4	86 Vienne	431,9	0,5
2A Corse-du-Sud	146,8	1,3	53 Mayenne	311,4	0,7	87 Haute-Vienne	377,9	0,5
2B Haute-Corse	169,8	1,2	54 Meurthe-et-Moselle	734,0	0,2	88 Vosges	380,6	0,0
21 Côte-d'Or	525,8	0,3	55 Meuse	194,4	0,1	89 Yonne	343,4	0,2
22 Côtes-d'Armor	601,0	0,9	56 Morbihan	733,1	0,9	90 Territoire de Belfort	143,8	0,3
23 Creuse	123,6	0,0	57 Moselle	1 047,6	0,2	91 Essonne	1 228,6	0,4
24 Dordogne	421,1	0,7	58 Nièvre	220,2	- 0,2	92 Hauts-de-Seine	1 589,6	0,6
25 Doubs	531,2	0,5	59 Nord	2 584,1	0,1	93 Seine-Saint-Denis	1 538,7	0,5
26 Drôme	493,4	0,9	60 Oise	807,7	0,3	94 Val-de-Marne	1 342,2	0,6
27 Eure	590,9	0,7	61 Orne	293,0	0,0	95 Val-d'Oise	1 183,9	0,4
28 Eure-et-Loir	431,3	0,4	62 Pas-de-Calais	1 465,6	0,1	France métropolitaine	63 409,2	0,5
29 Finistère	911,9	0,5	63 Puy-de-Dôme	634,8	0,3	971 Guadeloupe	404,0	0,1
30 Gard	723,1	1,0	64 Pyrénées-Atlantiques	664,5	0,7	972 Martinique	390,4	- 0,3
31 Haute-Garonne	1 264,2	1,1	65 Hautes-Pyrénées	233,2	0,4	973 Guyane	239,5	2,5
32 Gers	191,3	0,9	66 Pyrénées-Orientales	457,0	0,9	974 La Réunion	837,9	1,2
33 Gironde	1 473,6	0,9	67 Bas-Rhin	1 102,9	0,4	France	65 280,9	0,5

1. Résultats provisoires arrêtés fin 2012.

Source : Insee, estimations de population.